

Formation à la citoyenneté européenne en langue française (Marly-le-Roi, 1 au 7 septembre 2008)

Appel à candidatures

La citoyenneté européenne est devenue un des thèmes prioritaires du programme d'action communautaire Jeunesse en action (2007-2013) et la citoyenneté démocratique active est de plus en plus au cœur des activités de formation au travail de jeunesse.

De plus en plus, les animateurs et travailleurs de jeunesse, les formateurs s'adressant à la jeunesse sont confrontés à des questions légitimes sur le thème de la citoyenneté européenne, telles que :

Qu'est ce que la citoyenneté européenne ? Comment utiliser cette notion dans le travail de jeunesse ? Que veut dire exactement la citoyenneté active ? Le travail de jeunesse devrait-il encourager cette citoyenneté active ? Comment le programme Jeunesse en action peut-il encourager le travail de jeunesse à propos de la citoyenneté européenne ?

Contexte

D'octobre 2007 à février 2008, grâce à une série de 6 **stages de formation à la citoyenneté européenne** (organisés au **Royaume-uni**, en **Turquie**, au **Danemark**, en **Hongrie**, en **Pologne** et en **Italie**), plus de 150 animateurs et travailleurs de jeunesse ont eu l'opportunité d'approfondir le concept de citoyenneté européenne et de ses applications concrètes dans le travail de jeunesse ; ils ont également pu explorer les relations entre la citoyenneté européenne et des thèmes comme l'apprentissage interculturel, les droits humains ou la démocratie participative.

Ces **stages de formation à la citoyenneté européenne** ont suivi le même curriculum (programme, méthodes et outils pédagogiques) développé par un groupe multinational et multiculturel de formateurs spécialisés, sélectionnés et réunis spécifiquement à cet effet par le Partenariat Jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, en collaboration avec le centre de ressources SALTO Formation et Coopération. Ces stages de formation ont été mis en œuvre par le Réseau des agences nationales du programme Jeunesse en action.

En février 2008, une évaluation de ces cours par le Partenariat, le centre de ressources SALTO et les 6 agences nationales organisatrices, avec les équipes de formateurs, a permis une évolution du curriculum tenant compte de l'expérience accumulée.

Tous ces stages de formation ont eu lieu en langue anglaise, quel que soit le pays où ils étaient mis en place.

Une formation en langue française

À l'occasion de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne, l'Agence nationale française du programme Jeunesse en action a le plaisir de proposer à l'intention de participants francophones une formation à la citoyenneté européenne en langue française. Cette formation suivra ce même curriculum révisé bénéficiant de l'expérience accumulée, elle sera animée par une équipe multiculturelle de 3 formateurs francophones (une Italienne, un Espagnol, un Français) dont 2 membres du groupe spécifique de formateurs, utilisant les mêmes outils pédagogiques que les formations en anglais, traduits par les soins de l'Agence nationale française.

Cette formation en langue française se déroulera **du 1^{er} au 7 septembre 2008 à l'INJEP** (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) de **Marly-le-Roi** en région parisienne, siège de l'Agence nationale française. Elle est reconnue et soutenue par le Partenariat Jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, au même titre que les formations en langue anglaise.

Description de la formation

Si vous êtes intéressé(e)s par cette occasion unique de mieux comprendre, d'approfondir et de vivre concrètement ce concept de la citoyenneté européenne, nous vous invitons à lire la description détaillée de cette formation jointe à ce message (contexte, public cible, principaux thèmes et contenus, programme).

Qui peut participer ? Comment être candidat ?

- Les travailleurs, formateurs et animateurs de jeunesse francophones résidant dans un des 27 Etats membres de l'Union européenne ainsi qu'en Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse et Turquie, peuvent soumettre leur candidature en ligne sur le site SALTO <http://www.salto-youth.net/EuropeanCitizenship/> (suivre le lien depuis la description du stage en français) à partir de fin avril et **avant le 15 juin 2008**.

Parmi les critères de sélection pour les candidats de l'Union européenne, priorité sera accordée à des participants susceptibles de mettre en œuvre dans un avenir proche un projet dans le cadre du programme Jeunesse en action sur le thème de la citoyenneté européenne.

- Les travailleurs, formateurs et animateurs de jeunesse nationaux et résidant de l'un des « pays partenaires voisins » de la région **Europe orientale et Caucase** (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Russie et Ukraine) et de la **région Europe du sud-est** (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Ancienne république yougoslave de Macédoine, Kosovo, Montenegro, Serbie) doivent envoyer leur candidature (formulaire de candidature et lettre de recommandation de votre organisation de jeunesse) **avant le 25 mai 2008** à l'adresse suivante : training-registration@coe.int

Le formulaire de candidature doit obligatoirement être rempli en français.

Conditions

La participation à ce stage de formation est **gratuite** pour les stagiaires sélectionné(e)s par les agences nationales (pour les pays participants au programme) et par le Partenariat (pour les pays voisins des régions Europe du sud-est, Europe orientale et Caucase).

Les frais de transport, de visa, les frais de séjour et pédagogiques sont pris en charge par les Agences nationales ou le Partenariat, en fonction du pays d'origine.

Certaines agences nationales du programme peuvent cependant demander une participation aux frais aux participants qu'ils sélectionnent, généralement déduite du remboursement des frais de transport (en ce qui concerne l'agence française, cette participation aux frais demandée est de 50 euros).

Nous vous invitons à diffuser cet appel à candidatures dans votre organisation et vos réseaux. Merci !